



Commune de BOUZY

dossier n° DP0510792400003

date de dépôt: 06/02/2024

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: SCI CUGNART, représentée par
Monsieur CUGNART Mathieu et Madame CUGNART
Sylvie

pour: mise en peinture du portail en bois

adresse terrain: 3 Rue Colbert 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 06/02/2024, par la SCI CUGNART, 8 Rue Félix Faure 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de mise en peinture du portail en bois ;
- Située 3 Rue Colbert 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis **conforme** du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 20/02/2024 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 13/02/2024 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 21/02/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

